

Marché de prestation de service pour la gestion du Pôle d'Echanges Multi Usages de Fontenay-le-Comte Règlement de consultation

Cette consultation a pour objet l'établissement d'un contrat de prestation de service pour la régulation des cars sur le Pôle d'Echange Multi Usages (PEMU) de Fontenay-le-Comte et les missions annexes (comptes-rendus d'activité, information voyageurs) qui y sont rattachées.

L'actuel contrat de prestation de service arrivant à terme le vendredi 7 juillet 2023 à 24h00 (minuit), la Ville de Fontenay-le-Comte lance une consultation d'entreprises pour un contrat de prestation de service d'une durée de 12 mois, du samedi 6 juillet 2024 à 0h00, au vendredi 4 juillet 2025 à 24h00 (minuit), renouvelable une fois tacitement pour la même durée, du samedi 5 juillet 2025 à 0h00 au vendredi 3 juillet 2026 à 24h00 (minuit).

1. Contact

Le référent de la Ville de Fontenay-le-Comte est :

M. Christophe COCHARD

Pôle Environnement et mobilités

76, rue des Loges - 85200 Fontenay-le-Comte

Accueil téléphonique : 02 51 53 41 33

Email : c.cochard@ville-fontenaylecomte.fr

2. Documents constitutifs du Dossier de consultation d'entreprises (DCE)

- ✓ Contrat de prestation de service
- ✓ Règlement de la consultation
- ✓ Cahier des charges
- ✓ Bordereau des prix (à compléter / parapher / signer par l'entreprise)
- ✓ Plan de situation du PEMU

3. Réponse à la consultation

A réception du DCE, l'entreprise est invitée à prendre contact avec le référent de la Ville pour toute information complémentaire sur le contenu du DCE.

L'entreprise précise dans sa réponse les moyens en personnel et en matériel mis en œuvre pour assurer les missions confiées. La sous-traitance de tout ou partie des missions n'est pas autorisée.

4. Date limite de remise des offres / délais de réponse

Le délai de remise des offres est fixé au **mardi 18 juin 2024, 12h00**. L'offre sera transmise de préférence par envoi dématérialisé à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>

5. Critères d'évaluation des offres

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- ✓ 60% : prix
- ✓ 40% : valeur technique